



février 2010

<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

n° 94

## Collecte en porte à porte : rappel des règles du tri !

Mise en place le 1<sup>er</sup> décembre 2009, la collecte sélective des déchets en porte à porte semble donner sur notre commune des résultats assez mitigés. Quelques semaines après la mise en œuvre de cette mesure, il apparaît utile de rappeler quelques règles élémentaires destinées à améliorer le geste de tri.

Doivent impérativement être mis dans les sacs ou bacs jaunes :

- Les petits emballages cartonnés et briques alimentaires ;
- Les bouteilles et flacons en plastique (comprimés, ceux-ci occupent par ailleurs moins de volume) ;
- Les flacons aérosols, petits emballages métalliques ;
- Les prospectus, journaux et magazines.

Ce que vous ne devez pas mettre dans les sacs ou bacs jaunes : tous les emballages souillés (assiettes en carton, pots de yaourt, de crème fraîche, de glaces, barquettes en polystyrène...), couches culotte, enveloppes à fenêtre, papier cadeau, sacs et films plastique ....



Les poubelles grises ne doivent recevoir que les déchets alimentaires et assimilés. Le verre continue quant à lui d'être collecté en point d'apport volontaire, dans les conteneurs de couleur verte.

Tous les autres déchets (petit électroménager, vêtements, bouteilles d'huile de vidange...) doivent être apportés en déchetterie ou dans les points d'apport prévus à cet effet.

Une simple erreur de tri, volontaire ou non, peut compromettre toute une collecte, avec comme principale répercussion un coût d'élimination accru. Ce coût est aussi bien supporté par la collectivité que par les particuliers.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la Communauté de Communes (<http://www.cc-miribel.fr>). B. D.

## Enquête

L'INSERM recherche 500 000 volontaires de plus de 18 ans pour répondre à des questionnaires sur l'alimentation et la santé (20 mn par mois). S'inscrire à :

[www.etude-nutrinet-sante.fr](http://www.etude-nutrinet-sante.fr)

## Caisse d'Allocations Familiales

La CAF double sa présence dans notre commune : une permanence sera tenue, tous les mardis et jeudis, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, 46 route de Genève à Saint-Maurice.

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
Directeur de publication: Pierre GOUBET  
Rédaction, fabrication et distribution:  
Equipe municipale de bénévoles

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
Du lundi au vendredi :  
de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h  
Le samedi :  
de 9 h à 18 h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi :  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
Tel. 04 78 55 14 08  
e-mail : [echos@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:echos@saint-maurice-de-beynost.fr)  
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

## AGENDA de FÉVRIER

- Jusqu'au 15 février : exposition « L'ours polaire et l'explorateur », Centre Marcel Cochet, du mardi au vendredi, de 13h à 18h et samedi de 10h à 12h
- ven 5 : « Musiques pour Buster », 3 courts métrages accompagnés par le pianiste JC Guerre, 19h30, Allegro
- sam 6 et dim 7 : vente de nems du Sou des Ecoles, salle des fêtes
- mer 10 : Contes nordiques « Uloga Uloga » de Margrethe Höjlund, 15 h, Centre Cochet
- ven 12 : concert des Associations Musicales Mauriciennes (2<sup>ème</sup> édition), Centre J. Brel, 20 h, ouvert à tous (5€/pers.)
- sam 13 : repas de la St Valentin avec CLARA, salle des Fêtes
- dim 14 : tournoi féminin de OSM Boules, Forum des sports
- mar 16 : loto publicitaire au Club Amitié-Loisirs
- Jeu 18 : art floral sur les thèmes de Carnaval et de Mardi Gras, 13h30 et 20 h, Centre Cochet
- ven 19 : soirée jeux, Centre Jacques Brel, ouvert à tous, enfants et adultes (1€ / pers.)
- dim 21 : randonnée pédestre dans les Monts du Lyonnais avec le centre M. Cochet
- ven 26 : soirée jeux, Centre Jacques Brel, ouvert à tous, enfants et adultes (1€ / pers.)
- sam 27 et dim 28 : tournoi Ch Grumel de l'OSM Boules, salle des Fêtes
- ven 5 mars : Martine Billot « Faut que j' vous avoue avoir quelque chose », café théâtre, 20h30, Centre Marcel Cochet

## LE CARNET

### ♦ Naissances

Roméo NATALI, le 15 décembre  
Adam ABERKANE, le 20 décembre  
Shaun SETCHAO, le 28 décembre

### PERMANENCES DES ELUS (samedi 10 h - 12 h)

- 6 février : Robert Resta
- 13 février : Robert Roche
- 20 février : Michèle Berthe
- 27 février : Pierre Goubet

## ÉDITO

Le mois de janvier, pour une commune, revêt toujours une importance particulière. Outre les cérémonies de vœux qui s'enchaînent à un rythme effréné, c'est surtout l'élaboration du budget primitif qui mobilise toute l'attention de vos élus. 2010 sera-t-elle un bon cru dans ce domaine...? C'est en tout cas avec beaucoup de rigueur que nous le bâtissons en cette période de crise économique et d'incertitude liée à la suppression de la taxe professionnelle. Cette année encore nous ne recourrons pas à l'emprunt pour financer nos investissements. Pourtant cette année sera riche en travaux de toutes natures : réhabilitation complète de la rue du Mas Rolland, réalisation des jardins familiaux de Roland schmitt, construction du centre nautique de la côtière par la communauté de commune, tout cela suivi d'un marché de voirie portant sur toute la commune en passant par la rue du coteau et les abords de la cité de la petite enfance. Prudence n'étant pas forcément inactivité, vos élus travaillent dès à présent à d'autres projets notamment dans le secteur du logement pour que Saint-Maurice se développe par et pour ses habitants. Pierre Goubet

## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, un grand nombre de Mauriciens s'étaient déplacés à l'occasion de la présentation des vœux de notre maire et du conseil municipal. Après avoir remercié les divers élus présents, sénateur, conseillers régionaux et généraux, maires et adjoints des communes voisines, Pierre Goubet adressa ses vœux aux associations, aux entreprises et aux administrations.

"Souhaitant par là-même, leur dit-il, que grâce à vos actions si essentielles pour l'avenir de notre ville, celle-ci continue à progresser, et avec elle, l'ensemble des Mauriciens. J'aurais en particulier une pensée pour les plus fragiles d'entre eux, ceux qui souffrent, qui sont seuls, qui doutent de l'avenir parce qu'ils connaissent le chômage ou l'exclusion et ceux qui nous ont quittés en 2009.

Durant cette année, la France a connu sa plus forte récession depuis la grande dépression des années 30, notre pays enregistrant même une baisse de 2% de son PIB entraînant une forte hausse du chômage, de nombreuses fermetures d'entreprises et de bien trop nombreux licenciements... ce qui m'inquiète particulièrement aujourd'hui c'est que les raisons objectives de cette crise ont été identifiées mais n'ont absolument pas été solutionnées. On pourrait même dire du capitalisme financier qu'il est comme ces aristocrates émigrés, de retour en 1815, et qui n'avaient rien appris ni rien oublié, selon le mot de Talleyrand. Alors que les banques ont été sauvées à coups de milliards par le contribuable, par des États d'ailleurs surendettés, les mécanismes pervers et sans contrôle de la spéculation internationale comme les bonus des traders, les produits dérivés, bref tout ce qui a failli faire sauter la planète sont plus que jamais en place. Pire, les banques reconstituent leurs marges en étant plus réticentes que jamais à financer particuliers et petites entreprises, ralentissant ainsi les perspectives de reprise. Ce tableau aurait été encore plus sombre dans notre pays si les collectivités territoriales, qui assument plus de 70% de l'investissement public n'avaient fait le pari de la relance, en investissant massivement. L'état nous y a incités à travers le remboursement anticipé de la TVA, mais, dans le même temps il plombe notre futur avec la suppression de la taxe professionnelle. Une taxe dont la compensation sera en partie composée d'une dotation de l'Etat qui, compte tenu de son endettement, sera peu sûre, non évolutive et non dynamique, Cette mise sous tutelle des collectivités territoriales remet en question tous les efforts de décentralisation engagés par notre pays et dont le but était de donner de l'autonomie aux territoires afin de coller au plus



## Sommaire

⇒ P2 & 3 : Et pendant ce temps à la mairie

- Flashes et conseil en bref
- Un jour de fête pour nos aînés
- Neige!

⇒ P4 & 5 : Ça bouge Saint-Maurice

- Titou ! la révolution des mots
- L'Afrique et le repas des Rois
- Sports d'hiver à Saint-Maurice
- "L'ours polaire et l'explorateur"
- Zappe ta télé
- Un Père Noël original !!

⇒ P 6 & 7 : Du côté des associations

⇒ P 8 : vie pratique

# Et pendant ce temps, à la Mairie...

n° 94 - février 2010

## FLASHES

♦ **La première pierre** du centre nautique sera posée le samedi 6 février à 11 h.

♦ **À la Ste Catherine**, tout prend racine ! Les arbres qui n'avaient pas repris sur le parking de la gare ont été remplacés fin novembre, à la Ste Catherine, complétant l'aménagement du stationnement.

♦ **La canalisation d'eau pluviale**, située rue du Tronfou et qui avait coutume de déborder par les avaloirs, a été remplacée début décembre par l'entreprise Brunet TP pour un montant de 13 437 €. Elle était obstruée à plus de 30% par la calcite sur toute la longueur et à 99% sur une courte portion à hauteur de l'intersection avec la rue des Muriers.

\*\*\*\*\*  
♦ **157 €**. C'est ce que coûte en moyenne, par an, un adolescent allemand à ses parents en dépense d'électricité, dont 79 € sont consacrés à des fins ludiques (télévision, console ou PC), selon une étude publiée en Allemagne. C'est 19 % de plus qu'un foyer sans adolescent. "Étonnant, non ?" (Le Monde, n°20216).

### Permanences de l'adjointe aux Affaires Sociales :

les lundis 8 et 22 février de 14 h à 15 h 30  
et le samedi 27 février de 10 h à 11 h 30

Le nouveau site Internet de la commune est actuellement en cours de finalisation et les Mauriciens pourront le consulter dès le printemps. ce site a été conçu par la commission Information Communication, avec le souci d'être facilement accessible à tous. B. D.

## LE CONSEIL EN BREF ( 12 janvier 2010 )

(Les comptes rendus complets peuvent être consultés sur Internet)

• **Installation de Mme Greta Carreras au poste de conseiller municipal**

• **Marché à procédure adaptée : jardins familiaux**

Les travaux d'aménagement des jardins familiaux ont été prévus au budget 2009. Un marché à procédure adaptée a été envoyé à la publication le 24 novembre 2009. La commission MAPA a successivement ouvert puis pris connaissance de l'analyse des offres le 29 décembre 2009 et le 5 janvier 2010.

La société ISS espaces verts a été la mieux disante pour un montant de 113 104.05 € TTC. Unanimité.

• **Urbanisme**

- Demande d'inscription au PDIPR de tronçons d'itinéraires de randonnée ( PDIPR : Plan départemental des itinéraires de Promenades et randonnées). M. le Maire rappelle au conseil municipal la loi de 1983 concernant le Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR).

Il précise que les itinéraires en projet d'aménagement pour accueillir des randonneurs sur la commune ne sont pas totalement inscrits à ce plan. Il propose donc de demander l'inscription de ces itinéraires. Unanimité.

- Convention de plantation en terrain privé

M. le Maire rappelle le contexte de mise en place d'une convention entre les copropriétaires des parcelles cadastrée AB 149 et AB 150. Dans le cadre de la mise en œuvre de ces permis, il leur avait alors été demandé de concéder 10% des terrains à la commune, comme le prévoient les textes, afin d'élargir et aménager la rue du Tronfou. Ils ont donc implanté leurs clôtures en retrait par rapport à la limite de chaussée, créant ainsi une bande de coteau vide et enherbée entre la chaussée et leur clôture. Or, cette bande de terrain n'a jamais été officiellement transférée à la commune, et l'entretien de cette bande a été assuré pendant des années par les copropriétaires. Il convient aujourd'hui de régulariser cette situation et de prendre en charge l'entretien de cette parcelle, entretien défini et encadré par le présent projet de convention.

• **Convention pour une dotation d'oxygène médical**

Le SDIS a décidé de faire bénéficier les communes disposant d'un CPINI (centre de première intervention non intégré) de la prestation de fourniture d'oxygène médical par la pharmacie à usage intérieur du SDIS. En effet, chaque centre de première intervention est amené à apporter les premiers secours aux victimes et pour mener à bien cette mission doit pouvoir délivrer de l'oxygène médical.

## UN JOUR DE FÊTE POUR NOS AÎNÉS

Pour ne pas faillir à la tradition et pour commencer dignement 2010, cette année encore, le Centre Communal d'Action Sociale a offert aux Mauriciens de plus de 65 ans, de choisir entre un colis délicatement composé par les membres du CCAS et un repas festif.

Celui-ci s'est déroulé à la salle des fêtes et a réuni quelques 150 personnes ravies d'être ensemble. Au-delà de l'excellent menu proposé par le traiteur SUCILLON, les personnes ont apprécié ce moment de convivialité. Nous vivons dans un monde où tout s'accélère, où chacun ignore souvent son voisin, les personnes âgées se sentent isolées, délaissées. C'est pourquoi, il est bon de se retrouver entre amis ou concitoyens.

Même si l'on a évoqué les absents, les malades, ceux ou celles trop tôt disparus, la gaîté et la bonne humeur furent de mise. Les éclats de rire qui fusaient, les simples sourires, les regards pétillants, la piste de danse très fréquentée et joyeusement animée par Patricia et Lilian étaient la preuve qu'il s'agissait là de bien plus qu'un simple repas.

Nos compliments à notre doyen M. Jean BALLEET, merci à tous pour ce chaleureux moment et tout particulièrement à M. GOUBET, notre Maire dont le discours fut très apprécié ainsi qu'aux adjoints et conseillers municipaux qui ont honoré cette fête de leur présence.

On se donne bien évidemment rendez-vous dans un an.

M. B.

Prochain conseil municipal :  
le jeudi 25 février 2010  
à 20 h 30

## AMITIÉ-LOISIRS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale annuelle du Club « Amitié Loisirs » s'est ouverte le mardi 19 janvier à 14h30, en présence d'une soixantaine de participants.

Danièle Gréau, la Présidente remercie la direction et le personnel de la Roseraie pour son accueil, excuse Madame Berthe, représentante de la municipalité. Elle exprime sa satisfaction pour le nombre d'adhérents présents, et a une pensée pour les membres absents.

Dans son rapport moral, Danièle Gréau souligne la bonne fréquentation et l'intérêt apporté aux différentes activités, remercie vivement tous les membres du Conseil d'administration, ainsi que le bureau pour l'assiduité aux réunions et le travail accompli, ainsi que tous les fidèles de l'atelier du mercredi pour leur contribution à la vente de Novembre. Jeannette Venturini, la secrétaire adjointe, en remplacement de Olga Hadjadj empêchée, fait le bilan des activités et des sorties qui se sont déroulées dans l'année 2009, et informe des propositions pour le premier trimestre 2010.

Le quitus est donné à la présidente pour sa bonne gestion du Club.

Yves Roux, le trésorier, présente les comptes. L'année se termine sur un solde positif. Les comptes sont approuvés par l'assemblée.

**Le renouvellement des membres du CA se faisant par tiers, 5 membres étaient à élire.**

Les candidats étaient : Paulette Couasnon, Olga Hadjadj, Danièle Gréau, Renée Petit, Yves Roux, tous réélus.

L'élection du bureau a lieu lors de la réunion du Conseil d'Administration du 20 janvier :

Présidente : Danièle Gréau

Vices présidentes : Jeanne Prévôt, Eliane Perrin, Claudine Barrot

Secrétaire : Olga Hadjadj

Secrétaire adjointe : Jeannette Venturini

Trésorier : Yves Roux

Trésorier adjoint : René Baillet

**Prochaines activités du premier semestre définies lors du Conseil d'Administration :**

Chants par la chorale le 12 février au Centre Jacques Brel, dans le cadre de la soirée des associations.

Loto publicitaire au Club le 16 février.

Repas à l'Auberge du Cheval Blanc à Montluel en Mars.

Visite du parc des Oiseaux le 28 Avril.

Repas de la Fête des Mères le 26 Mai.

Voyage d'une journée à définir, le mardi 8 Juin.

Des sessions d'initiation à l'informatique au Centre Jacques Brel au printemps.

Visite du musée St Pierre.

**Le bilan des dernières activités :**

Le 15 Décembre a eu lieu le repas des anniversaires, 57 personnes étaient inscrites.

Le 22 Décembre c'était le goûter de fin d'année qui a rassemblé une nombreuse assistance autour de friandises et de quelques bouteilles.

Le Club a tiré les Rois le 5 Janvier : une nombreuse assistance était présente, malgré le mauvais temps.

La journée sur la Sécurité Routière du 12 Janvier a été très bien appréciée, une nouvelle journée est prévue le 7 Décembre 2010.

## QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?

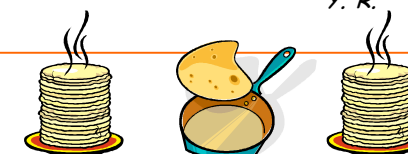
**Dernières acquisitions en romans :** « L'Olympe des infortunes » de Yasmina Khadra, « Underworld USA » de James Ellroy, « L'origine de la violence » de Fabrice Humbert, « Là où les chemins nous mènent » de Belva Plain, « Le messager » d'Abécassis et Crick. **Deux policiers :** « La patrouille de l'Aube » de Don Winslow et « Les visages » de J. Kellerman.

**Livre coup de cœur :** « Les étoiles noires » de Lilian Thuram.

Dans le cadre l'opération Premières Pages initiée par le ministère de la Culture pour développer l'accès aux livres pour les tout petits, la bibliothèque a investi dans beaucoup d'ouvrages à toucher, à écouter, à sentir pour les petits. Nous proposons aussi quelques documentaires : « Les bébés et la culture lire », « Comment aider bébé à bien dormir », « Messages pour bébés », « Jeux d'éveil avec votre bébé », « Recettes pour bébé »

**Pour les jeunes :** le début d'une série fantasy qui promet « Oscar Pill » de Eli Anderson tome 1 « La révélation des Médecins » un voyage au pays des globules rouges et des méchants virus mais attention immersion totale ! Et un documentaire livre et DVD de Rémi Marion « Dans l'immensité des pôles », dans la collection Géo « Voir la Terre »

**Pour les enfants :** nous avons acquis une grande partie de la sélection d'albums pour petits sélectionnés par la BDP : « Derrière la poussette » « Ce livre-là » « L'est où l'doudou d'lulu » « Très très fort » « Les contraires dans la nature » et « Russel, le mouton de Rob Scottor! J. D.



## La Chandeleur

Oui c'est le jour des crêpes !! Mais, la Chandeleur à la base est une fête chrétienne attachée à des traditions et pratiques religieuses.

La Chandeleur, cela vient de chandelier : d'après une coutume, il s'agit d'allumer des cierges à minuit en symbole de purification. La bénédiction des chandelles se déroulait ce jour là.

La Chandeleur tombe le 2 février dans la religion catholique : c'est le jour de la présentation de Jésus au temple, 40 jours après Noël.

Une coutume de la Chandeleur consistait à tenir une pièce d'or dans la main gauche, tandis que, de la droite, on faisait sauter la première crêpe.

C. M.

D'ICI ET D'AILLEURS

## ART FLORAL : BOUQUET DE LA SAINT-VALENTIN

Après le succès remporté par les centres de tables et les bouquets de Noël en décembre, l'assistance était plus réduite en ce début janvier. Aurélie proposait de célébrer les amoureux avec un peu d'avance. Amaryllis et roses pourpres étaient en effet à l'honneur pour ce bouquet de la Saint-Valentin. Dextérité et créativité étaient de rigueur pour mettre en valeur les roses nichées dans la verdure et la prestance des amaryllis qui s'élançaient au dessus du bouquet. Avec les conseils d'Aurélie, chacune des participantes a pu mettre en valeur ses propres idées et ses constructions originales. Au mois de février : L'art floral au Centre Marcel Cochet propose de fêter Carnaval et Mardi Gras jeudi 18 février à 13h30 et 20h. J. D.



## PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR LES SENIORS

Mardi 12 janvier, la Sécurité Routière, en partenariat avec la Police Municipale, organisait une journée d'information et de réactualisation aux plus de 65 ans.

A cet âge, l'automobile devient un critère essentiel d'indépendance et de vie sociale, malgré les évolutions du code de la route et du réseau routier, et quelquefois la perte progressive de la motricité et des capacités de discernement. La conduite d'une automobile est indispensable à la qualité de la vie des séniors.

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de la Sécurité Routière, le Conseil Général et la Préfecture proposaient donc une journée pour douze stagiaires.

Pour redonner confiance et réactualiser les compétences, un médecin et quatre auto-écoles étaient mobilisés. Cette journée se déroulait pour une première partie de théorie, en mairie, animée par madame Mercier, assistante du Directeur du Comité de l'Ain de la Prévention Routière, en présence de David Pourchaire, Chef de Poste de la Police Municipale. La deuxième demi-journée, la partie pratique, s'est passée en Auto Ecole agréées et conventionnées par la Sécurité Routière, sur les routes enneigées de cette journée hivernale. Ce fut un stage de prévention et d'information, sans effet répressif, qui visait à donner des conseils et qui a satisfait l'ensemble des participants. Y. R.

## DANS LA NEIGE



Sur invitation de Monique et Bernard, 17 mauriciens sont partis en Haute Loire pour une randonnée raquette-raquette. Par un beau temps froid, le samedi nous avons parcouru les chemins enneigés et glacés autour de Mazet

St Voy en direction du mont Lisieux (8 à 10 km en raquette). Nous avons pris un bon bol d'air pur en suivant les traces des chevreuils et des sangliers dans des paysages immaculés. Après un bon repas et une bonne nuit de repos, il le fallait bien, notre sortie s'est poursuivie par la visite de Ste Agrève où nous avons acheté des spécialités locales et l'après-midi une marche de 7 km autour du lac gelé de Devasset. Nous avons ainsi pu jouir d'un beau week-end à la neige. M. M.

Il arrive que des erreurs se glissent dans les communiqués. Il est donc recommandé aux associations d'envoyer leurs dates et leurs informations de préférence par email à l'adresse suivante : [echos@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:echos@saint-maurice-de-beynost.fr)

## L'APPRENTISSAGE EN QUESTION

Un après midi d'information, animé par une intervenante de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain aura lieu le mercredi 3 février 2010 au Point Information Jeunesse de la Côtère. Cet après midi a pour but de présenter l'apprentissage, auprès d'un groupe de 15 participants scolarisés du collège au lycée. Ces après midis peuvent être reconduits autant de fois qu'il est nécessaire. Il est possible de mettre en place des entretiens individualisés, suite à cet après midi, si les jeunes le désirent.

### Autres dates à retenir dès à présent :

Des ateliers d'accompagnement à la recherche d'emploi, élaboration de CV, de lettres de motivation, et des simulations d'entretiens se tiendront les mercredis 10 mars et 14 avril 2010 au Point Information Jeunesse de la Côtère. Ces ateliers se font en petits groupes de 5 à 6 jeunes maximum. La Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain assure un suivi jusqu'au bout de la démarche de recherche de maître d'apprentissage. Possibilité de revoir l'intervenant après le 1<sup>er</sup> atelier. Ces ateliers peuvent être reconduits sur plusieurs mercredis après midi. Me Juliette FRETU interviendra donc au Point Information Jeunesse de la Côtère, Mercredi 3 Février et les Mercredis 10 Mars et 14 Avril à 14h00.

Pour toute information et inscription, contactez Franck Guscioni au centre social et culturel Jacques Brel32, route de Genève au 04.78.55.53.30. mail: [pij.jacquesbrel@free.fr](mailto:pij.jacquesbrel@free.fr) web : <http://cs.jacquesbrel.free.fr>

près des besoins des Français.

Si l'on complète ce train de réformes mené tambour battant par celui des collectivités territoriales, on mesure l'inquiétude et la colère des élus depuis les maires, les présidents de communautés de communes et les conseillers généraux.

Dans quel but bouleverser une organisation qui si elle n'est pas parfaite, permet où que l'on se trouve sur le territoire

français de bénéficier de l'action et des financements publics nécessaires à l'aménagement du territoire."

Après avoir démontré que certaines idées reçues sur les collectivités locales étaient fausses, le maire fit part de ses inquiétudes dues aux incertitudes que génèrent les perspectives de modifications dans les compétences du département. C'est pourquoi il annonça que le budget 2010 serait élaboré sous le signe de la prudence, sans recours à l'emprunt et avec des investissements uniquement possibles grâce à notre autofinancement. Pierre Goubet remercia alors l'adjointe aux finances, Françoise Roy, pour sa vigilance. Il remercia également Eveline Guillet pour son implication dans les investissements comme la requalification de la rue du Mas Rolland, la finalisation du projet des jardins familiaux et pour le marché de voirie concernant diverses rues de la commune, les abords de la crèche halte garderie et des travaux à la Sathonette. La gestion des priorités dans ce domaine a souvent été perturbée par des tracasseries administratives et des phénomènes météorologiques.

Après avoir passé la parole à Pascal Protière, Président de la CCMP, pour parler du futur centre nautique, le maire mentionna également le rôle important de Michèle Berthe, dans la politique sociale de Saint-Maurice, sans oublier le rôle des autres adjoints et des diverses commissions municipales.

Le monde économique ne fut pas oublié : "Je veux rendre hommage en ce début d'année, au monde économique de notre secteur. Dans une période où les commerces, les artisans et les



Les élus de la Côtère

entreprises ont éprouvé de grandes difficultés, je puis témoigner de la volonté de leurs dirigeants de sauvegarder les emplois, seule vraie richesse de ce monde économique.

Certaines d'entre elles n'ayant pas remis en cause leurs investissements, menant à leur terme des projets de développement qui préserveront, je le souhaite, l'emploi de notre secteur. Preuve s'il en était, que la taxe professionnelle ne provoque pas la délocalisation massive des entrepreneurs français, mais beaucoup d'entre eux trouvent que la France dispose de ressources humaines et d'infrastructures en tous genres bien supérieures à de nombreux «eldorados» éphémères.

Je souhaite que le futur dispositif destiné à remplacer la taxe professionnelle préserve la relation gagnant gagnant qui unit les collectivités locales aux entreprises qu'elles hébergent.

Bien évidemment, la communauté de communes compétente dans les développements économiques, joue pleinement son rôle de partenaire et de créateur de zone d'activité. Je souhaite que toutes les communes, membres de la CCMP, continuent à être candidate à l'accueil de nouvelles entreprises sur notre territoire."

L'intervention se termina par un dernier remerciement au personnel communal et aux associations. Puis vint le moment des



Un public nombreux

récompenses décernées à nos valeureux pompiers :

• 3 jeunes ont réussi le brevet de cadet, Yacine Djourhi, Stéphane

Gauthier et Salomé Minaud.

• 4 Sapeurs pompiers ont été promus au grade supérieur : Daniel Rosique et Julien Gaillard sont devenus caporal-chef ; Gérald Hierma caporal et Thierry Maure adjudant-chef.

Ensuite, chacun échangea de façon moins formelle, vœux et nouvelles, autour d'un excellent buffet des maisons Anaya et Legrand. J. A

## NEIGE !

Les agents d'astreinte des services techniques n'ont pas chômé durant les événements neigeux ! En plus de leurs horaires normaux de travail, ils ont effectué 83 heures supplémentaires en quelques jours : le jeudi 17 décembre de 20h00 à 22h00, le lendemain matin de 4h30 à 7h30 puis dans la soirée de 17h30 à 20h00, le samedi également de 7h00 à 11h00 puis de 17h30 à 20h00 et enfin de 22h45 à 1h45.



Il a ensuite été nécessaire de dégager les rues le lundi 5 janvier ; ils se sont donc mis à l'œuvre dès 4h30 du matin afin que tout le monde puisse partir au travail, enchaînant leur journée de travail dans la foulée !

Lors du dernier épisode neigeux, ils étaient dehors dès 5h00 du matin le samedi 9 janvier jusqu'à 12h00 puis de 17h00 à 20h00 et le lendemain matin aussi ( dimanche ) de 6h00 à 12h00 ainsi que le mercredi 13 janvier dès 5h00 du matin.

Et ceci en plus des 397 heures d'intervention en horaire de travail normal pour le déneigement, Les services technique ont au total passé environ 30 tonnes de sel et 350 kilos de déverglaçant lors de cet épisode neigeux. Lors duquel ils ont malheureusement subi deux avaries sur les véhicules

de déneigement, système hydraulique en panne sur le tracteur, lame et ailette dessoudée sur la saleuse.

F. T.



## TITOU ! LA RÉVOLUTION DES MOTS

La saison de café théâtre "Zappe ta télé" a une fois encore surpris : au programme Titou pour « Morceaux d'Antitologies ». Il hésite, repart, revient, seul sous la lumière. Titou aime les mots et leur musique, les mots ce sont les siens et ils se bousculent au portillon. Grattés sur sa guitare, ils jaillissent au fil des rythmes et des rimes. Titou est méthodique : il commence par l'enfance « tout petit j'ai été une variété d'autiste, maintenant je suis un autiste de variété. »



Le public, en nombre, participe au spectacle !

De Mac Daube à néfaste food, le spécialiste de la dyslexion verbeuse entraîne toute la salle dans son délire, les mots se tordent, se contorsionnent. Pris au jeu, le public souffle les rimes improbables, enchaîne les « oua oua » en chœur et goûte les baisers d'Isabeau sous le pont Mirabelle. Le comique et la drôlerie ont pris pour cette soirée la couleur de la poésie d'un artiste original.

Cette soirée était programmée avec le concours de la Bibliothèque dans le cadre « Mots en scène » la saison culturelle proposée par le Conseil Général et la Direction de la lecture publique. L'objectif est de promouvoir les artistes, les compagnies de l'Ain à travers le réseau des bibliothèques, lieux privilégiés de la culture de « proximité ». J. D

De Mac Daube à néfaste food, le spécialiste de la dyslexion verbeuse entraîne toute la salle dans son délire, les mots se tordent, se contorsionnent. Pris au jeu, le public souffle les rimes improbables, enchaîne les « oua oua » en chœur et goûte les baisers d'Isabeau sous le pont Mirabelle. Le comique et la drôlerie ont pris pour cette soirée la couleur de la poésie d'un artiste original.

## L'AFRIQUE ETAIT AU RENDEZ-VOUS DU TRADITIONNEL REPAS DES ROIS organisé par le Foyer St Maurice

Dans la salle des fêtes de Saint Maurice, c'est dans une ambiance africaine que nous avons échangé nos vœux pour l'année 2010. Ce moment convivial où nous prenons le temps de partager un repas pour nous croiser, échanger des nouvelles, a été l'occasion de découvrir cette année l'Afrique centrale. Nombreux étaient les participants en boubous, les décors magnifiques de cases, baobab, femmes africaines, animaux du Sahel étaient là pour nous donner des images de ces pays, et en particulier du Mali.

En effet, c'est au Mali, dans la zone de Kayes, que le foyer aide une paroisse depuis de nombreuses années. Grâce aux lots offerts par les commerçants de la commune et à la générosité des participants, un don conséquent sera envoyé au curé de cette paroisse.

Côté musique, Fernando et son groupe de jeunes percussionnistes de l'école de musique nous ont fait découvrir l'art du djembé, en groupe ou en solo. Impressionnant de qualité. Puis Steve, notre DJ, a animé la soirée.

Côté repas, la « dinde sauce crémeuse avec sa timbale de riz » était savoureuse et pleine de découvertes ; nos familles africaines avaient généreusement préparé de nombreux beignets, nous permettant de faire connaissance avec leur cuisine traditionnelle.

Seul, le temps ce soir là n'avait rien d'africain : la neige et le verglas ont empêché plusieurs personnes de venir, mais ceux qui étaient présents sont repartis contents de ces quelques instants partagés au chaud dans ce monde de l'Afrique.

Retenez dès maintenant le 19 juin le repas champêtre du Foyer St Maurice. Promis, il ne neigera pas !



S. B.



## SPORTS D'HIVER À SAINT-MAURICE

S'il a paralysé le pays et occasionné un véritable chamboulement sur les routes, l'épais manteau blanc qui a recouvert nos paysages courant janvier a fait le bonheur de la jeunesse mauricienne, pour qui les intempéries ont été l'occasion de passer un week-end à la neige à deux pas de chez soi. Du 9 au 10 janvier notamment, le coteau de Saint-Maurice-de-Beynost a ainsi pris des allures de station de sports d'hiver, où les amateurs de glissades ont improvisé des descentes époustouflantes.

Deux jours durant, petits et grands ont ainsi transformé les champs en luge, multipliant les courses, glissades, dérapages, batailles et roulés-boulés en tous genres.

Dimanche 10, jusqu'à 45 personnes étaient réunies sur la piste, partageant des moments inoubliables dans une ambiance chaleureuse et familiale malgré les températures glaciales.

Voilà qui montre une fois de plus que les Mauriciens savent perpétuer l'esprit de village et de communauté si précieux de nos jours !

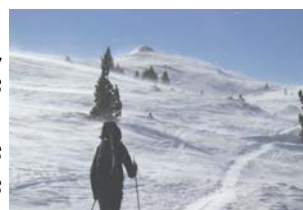
Patricia Bresson



## EXPOSITION "L'OURS POLAIRE ET L'EXPLORATEUR"

Réalisée par les éditions Nord sud en 2008 à l'occasion de l'année polaire internationale, cette exposition présente 14 panneaux répartis en trois grandes thématiques :

- l'Arctique, sa géographie, son climat, sa banquise et ce qui la menace,
- les animaux : ours polaire, baleines, phoques oiseaux et ce qui les menace,
- l'homme face à l'Arctique : les peuples du froid, les missions scientifiques.



Ces panneaux sont illustrés par des dessins des Albums de Plume et des photos originales des expéditions de Jean Louis Etienne.



Après la visite de l'expo, la bibliothèque propose des ouvrages documentaires ou légendes, des beaux livres ou des albums pour enfants. Un jeu concours est organisé à partir d'un quizz. Avec ses trois niveaux d'entrée (dessins, photos et textes), l'expo est accessible dès 5 ans et passionne les plus grands comme ont pu en témoigner le groupe des résidents de la Roseraie conduits par Madeleine et Chantal qui ont dégusté en prime un conte russe.

Choisie en partenariat avec la Bergerie des P'tits loups l'exposition est ouverte à tous, petits et grands, à la bibliothèque, du mardi au vendredi, de 13h à 18h et le samedi matin de 10h à 12h jusqu'au 15 février.

J. D.

## Contes nordiques ; « Uloga Uloga »

Margrethe Höjlund, une conteuse danoise, fera vivre la vie polaire. Un renard bleu, des oies sauvages, quand la vie est dure sur les terres polaires, la magie et l'humour sont proches. Ces contes nous parlent de ce temps pas si lointain où l'homme et l'animal faisaient partie d'une même famille.

Mercredi 10 Février à 15h

centre Marcel Cochet entrée 4 €

Ce spectacle est proposé dans le cadre de « Mots en Scène » programme culturel du Conseil Général relayé par la Bibliothèque Départementale.



## UN PÈRE NOËL ORIGINAL !!



Cette année le Père Noël est passé dans Saint-Maurice accompagné de drôles de zèbres. Lucky Luke et ses comparses faisaient partie du cortège, étrange. Quelques diennes les poursuivaient. Toutefois cette originalité n'a pas empêché les enfants d'accourir pour l'accueillir et recevoir des papillotes à profusion. Certains lui ont même transmis en direct leur liste de présents. De nombreux petits Mauriciens ont aussi eu l'occasion de faire un tour de calèche en sa compagnie. Toujours un beau succès de cette parade de Noël sur la commune.

M. M. et C. T.



## ZAPPE TA TÉLÉ

3<sup>ème</sup> épisode : le rire au féminin

La commission culture propose Martine Billot dans « Faut que j'vous avoue avoir quelque chose »

Un choix de rire au féminin ! Attention Messieurs : cette dame aux multiples personnalités incarne dix femmes en une seule avec des hauts et des bas .... nylon bien sûr ! Soirée prévue le vendredi 5 mars à 20h30 au Centre Marcel Cochet. Réservation au 04.78.55.13.90 J. D.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL JACQUES BREI

**VENDREDI 12 FEVRIER 2010**

LES AMIS DE LA MUSIQUE  
co-voiturage et organisation concert

CLUB AMITIES LOISIRS  
CHORALE

KULTURFUZZ PROD  
REPRISES ROCK

LA MAURICIENNE  
SALSA ET FUNK ROCK

2<sup>ème</sup> édition  
CONCERT DES ASSOCIATIONS MUSICALES DE SAINT MAURICE DE BEYNOST

20h  
5 euros

CS-JacquesBrei.free.fr  
32. route de geneve  
saint maurice de beynost